

À LYON, 11, 12, et 13 NOVEMBRE 2011
CONVENTION NATIONALE
CONFÉDÉRATION DES MAISONS DES JEUNES
ET DE LA CULTURE DE FRANCE

DOSSIER DE PRESSE

“
Paroles
de jeunes,
Regards
croisés”

© M.j.C F

ministère
Éducation
nationale
jeunesse
vie associative



Rhône-Alpes Région



Edito du Président

La jeunesse constitue aujourd'hui plus de 30% de la population française (source : INSEE). Si elle représente aujourd'hui l'avenir du pays et l'avenir de la citoyenneté française, elle n'est pas toujours écoutée et considérée à la hauteur des enjeux qu'elle incarne.

Dans une société en pleine mutation, voire en pleine crise, elle manque souvent de repères et peine à trouver sa place.

Pourtant de nombreuses structures sont là pour l'épauler et ont un véritable rôle à jouer : c'est le cas des Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC). En effet, véritables structures d'échanges, elles permettent aux jeunes de se rencontrer et de renouer avec les notions d'engagement, de démocratie et de solidarité. Installées au cœur de la cité, dans les villes, les quartiers et les villages, les Maisons des Jeunes et de la Culture tissent jour après jour, par les actions qu'elles mènent avec les habitants, les jeunes, les associations, les collectivités locales et les institutions, ce lien social qui s'est peu à peu brisé, notamment dans certains quartiers de nos villes. Bâties sur des valeurs républicaines, d'éducation populaire, de laïcité, de solidarité, de tolérance et de responsabilité, les MJC intègrent aujourd'hui les attentes d'une société en évolution constante. Au cœur de leur projet, elles privilégient l'épanouissement de la personne par l'accès à l'éducation et à la culture, afin que chacun dispose des moyens d'exercer pleinement sa citoyenneté et participe à la construction d'une société plus solidaire.

Tous les 3 ans, la Confédération des MJC de France organise sa Convention nationale. Cette année, elle a pour but de faire le point sur la place des jeunes dans la société et le rôle des MJC dans ce contexte là. La Convention se déroule les 11, 12 et 13 novembre prochains à Lyon et aborde des thèmes aussi variés que la démocratie participative, l'engagement des jeunes, le rôle de l'animateur dans une MJC, les pratiques artistiques et culturelles, les politiques jeunesse... associés à un volet international qui apportera une ouverture particulière à cette Convention. Pour la première fois, nous avons souhaité associer les jeunes adhérents des MJC à cette Convention de manière à ce qu'ils en soient les acteurs et démontrent ainsi leur engagement à l'aune des enjeux politiques de 2012. Venus des quatre coins de la France, des campagnes aux banlieues en passant par le centre des villes, ce sont 1 300 jeunes, issus de tous les milieux sociaux, qui se sont donnés rendez-vous durant ces trois journées pour débattre ensemble et avec les autres.

1 Les MJC, espace d'expression et d'engagement

Les MJC et l'éducation populaire

Pour les Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC), l'éducation populaire est une démarche volontaire et nécessaire qui a pour but l'épanouissement de chacun en tant que citoyen. Elle s'inscrit dans le quotidien des citoyens parallèlement à l'enseignement formel avec comme notion primordiale : « le faire avec ». C'est en ce sens que l'on peut parler d'un apprentissage tout au long de la vie dans une mutualisation, un échange des savoirs.

Concrètement, les actions menées par les MJC sont au cœur de l'éducation populaire, car les apprentissages qu'elles promeuvent donnent aux jeunes et aux moins jeunes, l'occasion de développer leurs capacités à vivre en société.

L'objectif des MJC à travers l'éducation populaire est de transformer la société en rendant les citoyens acteurs et co-auteurs de leur devenir, et en contribuant à expérimenter et construire avec eux des alternatives éducatives, économiques, sociales et politiques.

Outre les MJC, l'éducation populaire concerne au total 500 000 associations, 20 millions de personnes, 6 millions de bénévoles et près de 680 000 salariés. Tous ensemble, ils constituent la diversité, la vivacité, l'inventivité et la modernité de ce secteur.

Historiquement, la notion d'éducation populaire apparaît en 1792 dans l'ouvrage de Condorcet intitulé *L'Organisation générale de l'instruction publique*. Ce texte prône une instruction en deux temps : l'éducation par l'école et l'éducation tout au long de la vie, qui correspond à celle revendiquée par les MJC.

Confronter ses idées, partager une vie de groupe, construire des projets, s'exprimer en public, apprendre à écouter, ces composantes de la vie dans les MJC s'inscrivent dans la lignée de l'éducation populaire, héritée de Condorcet. Leurs objectifs : concourir à la transformation de la société en créant des alternatives éducatives, culturelles, économiques, sociales et politiques, avec à la clef une implication personnelle des individus.

Lieu de création de lien social

Les MJC sont dotées d'un rôle de médiateur social, en ce sens où elles sont des espaces d'expression qui offrent la possibilité à la population de se rencontrer et d'échanger. Elles facilitent ainsi la mixité entre les habitants d'horizons et d'origines différents.

Les institutions et autres associations d'un territoire attendent souvent d'une MJC qu'elle joue un rôle de médiateur social. Par exemple, la MJC de Villeurbanne (69) accueille tous les lundis l'association « Monod solidaire » pour des rencontres intergénérationnelles. Ce projet est né suite au constat que, dans différents quartiers de la ville, des difficultés de communication émergeaient entre les jeunes et les personnes vieillissantes. Des ateliers de tricot, de cuisine et d'informatique ont ainsi vu le jour et ont servi de prétexte pour amener les habitants à mener une réflexion autour de leur place dans la famille, la communauté, la société et autour de leur implication dans la transmission de leurs savoirs grâce à une pratique culturelle, voire artistique. Sous forme d'échanges, 12 jeunes, âgés de 14 à 22 ans, et 15 habitants du quartier, âgés de 60 à 80 ans, se réunissent chaque semaine à la MJC de Villeurbanne autour des saveurs de la Méditerranée. Sous prétexte de faire la cuisine, ils apprennent à se connaître, à se respecter tout en se transmettant un savoir faire

et des traditions. Cette démarche vise à créer du lien social en permettant à des personnes d'âge, de sexe et de sensibilité différents de se rencontrer pour mieux cohabiter.

Les MJC, acteurs clés de l'économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire est une autre façon de concevoir l'économie. Les entreprises responsables qui en font partie se distinguent par leur mode d'organisation et leur finalité.

Les principes fondamentaux qui définissent l'économie sociale et solidaire sont :

- > la primauté de l'Homme sur le capital,
- > un processus de décision démocratique qui s'illustre par le principe « une personne, une voix »,
- > des entités privées à but non lucratif, dotées d'une autonomie de gestion,
- > des actions dans un secteur économique régi par ses propres principes,
- > une finalité d'intérêt général et d'utilité sociale au service de la collectivité,
- > un ancrage territorial ou sectoriel.

Ces entreprises sont les coopératives, les mutuelles, les associations, les structures de l'insertion par l'activité économique, les fondations...

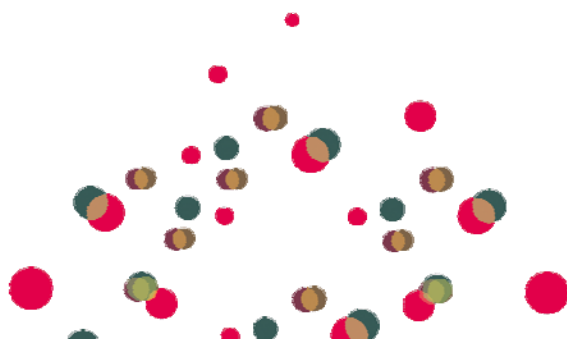
Elles sont présentes sur tous les secteurs d'activités, de la banque à la culture, en passant par le commerce équitable.

En France, l'économie sociale et solidaire représente plus de 220 266 établissements employeurs, soit 9,1% des entreprises françaises et plus de 2,5 millions de salariés, ce qui représente près de 10% du total de l'emploi salarié en France. Parmi ces entreprises nous retrouvons un bon nombre d'associations dont les MJC font partie. La Confédération des MJC de France compte aujourd'hui 900 associations, 464 000 adhérents et 20 000 bénévoles actifs.

Les MJC font donc partie intégrante de l'économie sociale et solidaire. Elles rassemblent les citoyens autour de nombreux partenaires locaux, notamment durant le Mois de l'Économie Sociale et Solidaire. En novembre 2010, la MJC Novel d'Annecy (74) a activement participé à cet événement en organisant durant tout le mois des rencontres dans la région Rhône-Alpes. Le public a ainsi pu découvrir ces entreprises, faire connaissance avec les Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP), assister aux témoignages de jeunes de différentes MJC. Certains d'entre eux avaient découvert l'économie sociale et solidaire via diverses actions d'autofinancement destinées à réaliser des projets humanitaires et un échange européen. Ce projet avait pour but de favoriser une prise de conscience du citoyen afin de consommer, d'agir et de vivre autrement. D'une manière générale et dans le cadre de ses projets annuels, les MJC font régulièrement appel à divers acteurs locaux et font ainsi fonctionner l'économie régionale (associations, programmes humanitaires, écoles artistiques...).

Enfin, même si une MJC ne produit pas une richesse marchande, elle aide le jeune de demain à se construire, à révéler des vocations et génère de la création artistique à travers des expositions, des spectacles, des conférences...

En définitive, les MJC sont des exemples même de l'économie sociale et solidaire.



Actions de terrain

Et la culture dans tout ça ?

La culture favorise les liens et permet à une communauté de se rassembler autour de valeurs communes. Nombre de jeunes font la démarche de se rapprocher d'une MJC dans le cadre d'un projet culturel. C'est par ce projet qu'ils sont ensuite amenés à se rencontrer entre eux et à rencontrer d'autres personnes. C'est par leur rôle d'acteurs de l'éducation populaire que les MJC militent en faveur de la culture pour tous, pour que celle-ci ne reste pas un domaine réservé.

Le 16 mars 2011, la MJC l'Antipode (35) affichait complet à l'occasion de la projection du film documentaire « Parcours Sensibles » d'Olivier Barbier. Ce film retrace les principales actions menées à travers un projet à l'initiative de divers collectifs (associations, MJC, FNARS...). L'objectif de ce projet était de permettre à des personnes en situation de précarité sociale de s'inscrire dans des découvertes artistiques et culturelles. Cela a notamment permis à ceux qui sont souvent laissés de côté d'aller à des concerts, des spectacles, de participer à des ateliers créatifs... C'est ainsi que plus d'une centaine de personnes ont participé aux 62 activités qui ont déjà été proposées dans la région de Saint-Malo.

Zoom sur > La CMJCF

Constituée en 1994, à l'initiative des fédérations régionales de MJC, la Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France (CMJCF) porte les orientations stratégiques communes à tous ses adhérents. Elle aide les associations affiliées à partager leurs pratiques et ainsi, mieux identifier les besoins de leurs différents publics.

La Confédération est organisée autour de la mutualisation d'expériences et de savoir-faire : elle a pour rôle d'optimiser les échanges entre toutes les structures de manière à ce que chacune d'entre elles puissent se nourrir des idées, expériences et besoins de toutes les MJC et inversement.

La CMJCF, dont le siège se situe à Paris, compte 13 bureaux régionaux autonomes, dans lesquels 900 associations sont regroupées. Ces forces vives, en contact direct avec les citoyens, nourrissent la Confédération d'une véritable expertise, issue d'une vision concrète du terrain, ce qui permet de bien comprendre les attentes des adhérents et de s'adapter à chaque besoin.

Zoom sur > Le service civique

Très récemment, la CMJCF a reçu l'agrément de l'Agence pour le service civique, lui permettant ainsi d'accueillir dans le réseau des jeunes effectuant leur service civique. Dispositif français créé par la loi du 10 mars 2010, le service civique est entré en vigueur le 13 mai 2010. Il remplace le service civil volontaire et a pour objectif de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale. Sa finalité : offrir aux jeunes l'opportunité de s'engager en faveur d'un projet d'intérêt collectif en effectuant une mission d'intérêt général auprès d'un organisme agréé, telles que les MJC.

La CMJCF a accueilli jusqu'à ce jour 138 jeunes en mission de service civique, dont 102 encore actifs. Parmi les 9 domaines d'actions proposés par le service civique, celui le plus représenté à la CMJCF est « Culture et loisirs » avec 97 jeunes en mission pour ce secteur. Concrètement, cela se traduit par de l'accompagnement auprès des animateurs, de l'intervention dans les salles de spectacles ou la création d'un projet spécifique. L'ensemble des régions de la Confédération sont porteuses de ces missions de service civique grâce à la mise en place rapide de ce dispositif au sein de nos associations. L'arrivée de jeunes en mission de service civique au sein d'une MJC se traduit la plupart de temps de 2 façons :

- la volonté d'un jeune de réaliser un projet qui prend alors la forme d'une mission de service civique. Ce dernier peut ainsi s'investir dans le projet de A à Z durant une période donnée (6 à 12 mois en temps plein),

- ou alors, la MJC a un projet et recherche des jeunes pour participer à cette mission.

Les missions de service civiques montent actuellement en puissance au sein de la Confédération avec des chiffres prévisionnels de + 25% de jeunes en mission pour l'année 2012.

Des projets intergénérationnels

Les jeunes de la MJC de Labruguière (81) et du collège de la Montagne Noire ont travaillé des mois durant à la création de leur projet « Collectes de mémoire », à travers une exposition et un livre témoin dédié à l'histoire de la barre HLM de la Tuilerie. L'idée de départ était de garder dans l'histoire locale une trace de cette barre de HLM, appelée à disparaître à plus ou moins brève échéance. En réalité, ce projet a permis à ces jeunes de rentrer en contact avec les habitants de cet immeuble, d'écouter leur histoire, leur vécu à travers les générations. En effet, les jeunes sont alors allés à la recherche de témoignages auprès des locataires de la barre des Tuileries. Ces derniers les ont gentiment accueillis, ravis de pouvoir raconter des tranches de vie passées et faire revivre des mo-

ments marquants de leur quartier. Ils ont joué le jeu, se sont laissés prendre en photo, ont parlé, échangé avec ces jeunes reporters en herbe. Ces témoignages sont souvent de vrais exemples de solidarité entre voisins, d'autres plus durs rappellent les difficultés de la vie en « communauté ». Ce projet est un exemple de rencontre entre les générations. Même si la population vieillissante n'a pas directement participé à l'élaboration de l'exposition et du livre, elle a aussi apporté son témoignage et a surtout permis aux plus jeunes d'accéder à leur histoire, à leur savoir. Au final, ce sont tous ensemble qu'ils se sont réunis autour de la MJC Labruguière à l'espace photographique Arthur Batut pour découvrir le fruit de ce travail collaboratif.

Un regard sur l'Europe

Si les MJC permettent une découverte du territoire régional et de ses habitants, elles ne se limitent pas à cela. En effet, grâce au travail de la Confédération et aux nombreux partenariats européens, certains projets apportent aux jeunes une expérience d'engagement européen.

Dans le cadre du Programme Européen Jeunesse en Action, 17 mois durant, 40 jeunes issus de différentes MJC du département de l'Aude (11) et de Komaron (Hongrie) se sont mobilisés autour du thème de la démocratie participative. À travers différentes activités mises en place dans les 2 pays, ils ont découvert les fondements de la démocratie, son histoire et son fonctionnement. Durant toute la durée du projet, des rencontres et des visioconférences, ainsi que des échanges via un site internet spécifique ont permis aux deux pays d'échanger sur le sujet pour donner vie à un travail en réseau !

Deux temps forts ont marqué ce projet :

>> novembre 2010, les jeunes de Komaron se sont rendus à Gruissan (11) à l'occasion du Forum de la démocratie participative. Tous réunis, ils ont ainsi pu exposer au public ce qu'ils ont appris sur la démocratie, le rôle de citoyen et leur vision de l'Europe.

>> décembre 2010, ce sont cette fois les jeunes français qui se sont déplacés jusqu'en Hongrie pour le bilan final de ce projet en présence de représentants institutionnels et associatifs.

Outre les nombreuses informations que ces jeunes ont pu découvrir sur la démocratie, ce projet leur a permis d'enrichir leur travail d'une vision européenne.

2 Une convention non conventionnelle

Parole de jeunes, regards croisés

Tous les trois ans, depuis sa création, la Confédération des MJC de France organise sa Convention nationale. Cet événement permet à tous les membres des fédérations régionales de se rencontrer pour partager ensemble leurs actions de terrain et faire de la prospective sur la place des MJC dans la société. Pour preuve, le thème retenu pour l'édition 2011 est l'engagement des jeunes.

Pour la première fois cette année, les membres de la CMJCF accorderont une place d'honneur au sujet de leurs débats : **1 300 jeunes participeront à l'édition 2011**. Cette Convention, habituellement réservée aux représentants des MJC et de la Confédération, donne cette année la parole aux premiers intéressés : les adhérents et surtout les jeunes adhérents !

Et parce que l'engagement et la dimension participative représentent des valeurs clefs pour les MJC, ces 1 300 jeunes ne seront pas simples spectateurs mais acteurs de cette Convention.

Leurs interventions contribueront à mettre en évidence :

>> leur capacité et leur pertinence à s'exprimer sur des sujets de société, sous la forme d'engagements citoyens souvent novateurs,

- >> la volonté du réseau d'adapter son accompagnement aux attentes des jeunes pour faire d'eux des citoyens responsables et ouverts sur le monde (ouverture culturelle et interculturelle, sensibilisation aux sujets de société et à la vie active, pratique démocratique...),
- >> l'intérêt de développer la place des jeunes dans le dialogue « social » (par les échanges avec les élus associatifs, les élus locaux...),

L'importance de la qualité d'un accompagnement professionnel via la vie associative.

Cette démarche a pour objectif de faire émerger la vision des jeunes sur le rôle des MJC dans la société. Parce qu'ils incarnent aussi bien l'avenir de la société que celui des MJC, ils en sont les meilleurs ambassadeurs. La CMJCF leur donne l'occasion de défendre leur point de vue, de s'exprimer sur leur vision des choses, de présenter des projets, le tout pour affirmer que les MJC sont, pour eux, bien plus qu'un club de danse ou un atelier créatif !

Trois jours durant, les jeunes s'exprimeront sous de multiples formes au sein de différents espaces répartis dans la ville de Lyon.

Espaces d'expression

Les 3 journées de la Convention seront dédiées aux échanges et aux témoignages des différentes régions de la Confédération, de manière à proposer des expériences multiples.

Si le temps consacré aux débats occupera la journée du samedi, les jeunes s'exprimeront également à travers leurs pratiques culturelles dès le vendredi 11 novembre. En provenance de toute la France, ils seront accueillis par ceux des MJC de Lyon et son agglomération pour une soirée rythmée par des concerts de rock, spectacles de slam et hip hop, cirque, représentations théâtrales... parce que l'art et la culture sont avant tout des espaces d'expressions qui illustrent à leur manière l'engagement individuel et collectif.

Ce préambule artistique sera suivi le samedi 12 novembre par une journée consacrée aux débats. 8 plateaux d'échanges seront mis en place dans divers lieux de la presqu'île lyonnaise et porteront les thématiques principales de la Convention. Ces sujets ont préalablement été soumis aux régions pour qu'elles puissent y apporter une réelle contribution réfléchie :



- > La démocratie participative : rôle et place des jeunes, et regard sur l'outre-méditerranée
- > L'espace « International »
- > Quand les jeunes s'engagent
- > Dans sa relation quotidienne avec les jeunes, en quoi l'animateur contribue-t-il à leur engagement ?
- > Les pratiques artistiques, d'engagement, de culture
- > Les politiques jeunesse
- > L'action sociale au service des jeunes
- > Les parcours de jeunes au sein des MJC

Pour plus de détails, voir le programme complet de la Convention en annexe n° 2.

Intervenants politiques

La Convention nationale de la CMJCF est également l'occasion pour les jeunes adhérents et les représentants des MJC de rencontrer des personnalités politiques proches de l'éducation populaire et qui souhaitent apporter leur vision sur la place des jeunes dans la société.

Pour la partie officielle, à l'ouverture, la parole sera donnée à Najat Vallaud-Belkacem, Adjointe au Maire de Lyon, déléguée aux Grands Événements, à la Vie associative et à la jeunesse, qui introduira la Convention et Lela Bencharif, Vice-présidente du Conseil régional délégué à la démocratie participative, à la vie associative et à l'éducation populaire. Gérard Collomb, Sénateur Maire de Lyon, conclura la journée du samedi par un message à l'attention des jeunes et de l'ensemble des MJC de France. Dimanche, lors de la journée de clôture de la Convention, Jean-Jack Queyranne, Président du Conseil régional de Rhône-Alpes, accueillera les participants à l'Hôtel de région.

Parallèlement à ces prises de parole officielles, de nombreux intervenants politiques – nationaux ou locaux, venus avec les MJC qu'ils soutiennent – participeront aux différentes tables rondes organisées durant la journée du samedi afin d'être en contact direct avec les adhérents des MJC, la jeunesse d'aujourd'hui, les décideurs de demain. Ces espaces d'expression permettront aux jeunes comme aux politiques d'échanger à un seul et même niveau, sans intervention magistrale ou discours officiel.

Une Convention web 2.0

En amont de l'événement, la déclaration politique de la Convention a été transmise à tous les participants afin qu'ils étudient les thématiques abordées durant les 3 journées sous forme de revendications et propositions.

Durant toute la Convention, les jeunes pourront directement réagir selon les échanges qui auront eu lieu sur les plateaux sur ces revendications et ces propositions, par l'envoi de sms à un numéro spécial ou en envoyant tout simplement un email à une adresse dédiée.

Ces échanges serviront dans un premier temps aux animateurs des ateliers pour relancer les débats, mais également à se prononcer sous forme d'un vote pour prioriser les propositions faites.

Bilan de La Convention

À 5 mois du premier tour des présidentielles de 2012, la CMJCF a décidé de s'engager, à travers sa Convention, en vue de ces élections qui marqueront un tournant pour la société et les jeunes d'aujourd'hui.

Dimanche 13 novembre, une restitution des ateliers du samedi sera faite durant le discours de clôture de la Convention.

Au final, le texte de restitution sera retravaillé, validé et enfin diffusé auprès des politiques, et notamment à tous les candidats à la présidentielle de 2012.

La Convention a donc pour vocation de faire réfléchir les membres de la Confédération des MJC de France sur la place des jeunes dans la société et la manière de la faire évoluer grâce à des structures comme les MJC, mais également de susciter l'intérêt des plus hautes sphères politiques pour une considération à plus grande échelle.

Zoom sur > Urgence démocratique

Le premier tour des élections cantonales a été marqué par une abstention record. Ce constat interroge, par delà les responsables politiques, tous ceux qui portent les valeurs de la République. Force est de constater que cette crise de la démocratie se conjugue, avec la paupérisation de la population et l'inquiétude grandissante face au risque de déclasserement social et l'absence de perspective pour des centaines de milliers de jeunes.

La Confédération des MJC de France entre en jeu dans la promotion d'une société s'inspirant des valeurs de l'éducation populaire. Les MJC jouent un rôle dans l'apprentissage de la citoyenneté, en relançant l'intérêt démocratique des jeunes. Participer à la vie de la MJC, la vie du quartier, représentent le premier pas des jeunes vers la citoyenneté.

3 Six questions à...

Le but avec cette partie est d'apporter une vision pratique des MJC et de la Confédération grâce au témoignage de différents interlocuteurs actifs au sein de la CMJC

Animateur dans une MJC

Pierre Bel, 28 ans, Animateur coordinateur secteur jeunesse à la MJC St-Céré (46)

Trouvez-vous que les jeunes changent entre le moment où ils arrivent à la MJC la première fois et après plusieurs mois de fréquentation ? Si oui, en quoi ?

« La meilleure façon d'expliquer les changements de comportement d'un jeune est de prendre un exemple concret. Nous avons organisé au mois de mai, un Festival du jeu : Le MDR (moment de récré) qui réunissait les jeux de société, les jeux vidéo et les jeux en plein air. Ce festival a été monté par 7 adolescents durant 9 mois. Ils ont organisé cet événement de A à Z, du budget prévisionnel aux demandes de subvention en passant par la création de la plaquette de présentation. Pour les 3 journées du Festival, ils ont su mobiliser une équipe de 30 bénévoles (tous mineurs) pour accueillir les 2 000 visiteurs. Grâce à ce festival, j'ai pu remarquer que les jeunes de la MJC sont devenus acteurs de leurs loisirs grâce à leur investissement personnel dans le projet. La grande surprise du projet a été le regard des parents et autres adultes (notamment leurs professeurs) sur

ces jeunes. Alors qu'ils avaient pour habitude d'avoir face à eux des jeunes en difficulté scolaire ou avec qui il y avait des tensions à la maison, ont été confrontés à la réussite de leur projet et à leur implication dans sa réalisation. Ces jeunes ont été reconnus par tous comme étant les acteurs de ce festival. Les visiteurs adolescents ont, quant à eux, remarqué que d'autres adolescents pouvaient réaliser leur propre projet et cela peut faire naître des vocations !

Au quotidien, je dirais que le jeune change après un passage au « local ». Il n'est pas obligé de venir à la MJC, c'est une démarche personnelle de sa part. Plus concrètement, je pense que les jeunes tendent vers une certaine citoyenneté, au contact des encadrants de la MJC et des autres jeunes de la MJC. »

Jeune adhérent à une MJC

Pauline Guillemaille, 17 ans, MJC d'Arcis sur Aube (10)

Pourquoi avoir fait le choix de vous inscrire dans une MJC ?

« J'ai fait le choix de m'inscrire dans ma MJC, car elle proposait des activités intéressantes. En l'occurrence c'était des Arts plastiques. Et je ne pouvais en faire nulle part ailleurs. Grâce à cette activité, j'ai fini par rencontrer les membres de la MJC et notamment les animateurs. Ces derniers sont très proches des jeunes et cela m'a donné envie de continuer dans cette voie et de me mobiliser pour monter des projets. Mon premier projet était un échange européen sur la thématique de la cuisine et de la découverte culturelle. On était plusieurs jeunes animateurs (à l'époque bénévoles) et on a eu l'idée de monter un projet dans le but de faire un échange avec d'autres pays. Notre directeur nous a parlé des nombreux projets européens qui étaient mis en pla-

ce au sein de diverses MJC. Le thème de la cuisine et de la découverte était alors un prétexte pour avoir l'opportunité de rencontrer des jeunes d'autres pays européens (Belgique et Roumanie). Et au final une rencontre a eu lieu chez nous avec ces jeunes belges et roumains. Cela nous a permis de leur faire découvrir la gastronomie française et la culture française d'une manière plus générale. Au contact de ces jeunes, nous avons pu découvrir la culture belge, pas si différente de la nôtre, et la culture roumaine qui nous a interpellée et surprise par ses particularités. Par exemple, en France, le repas est considéré comme un moment convivial entre amis ou en famille. Alors qu'en Roumanie, ils ne mangent jamais ensemble, ils grignotent chacun de leur côté. »

Personne âgée adhérente à une MJC

Marie-Antoinette Fruneau, septuagénaire, vice-présidente de la MJC de Brequigny à Rennes (35)

Qu'est-ce que vous apporte votre adhésion à la MJC ?

« Cela fait environ 6 ans que je me suis engagée au sein de la MJC de mon quartier. Militante depuis longtemps, j'ai choisi de m'investir dans une MJC pour les valeurs défendues par l'éducation populaire : l'autonomie et l'épanouissement des personnes qui leur permettent de passer d'une démarche individuelle à une démarche collective pour construire une société plus juste et plus solidaire. Je peux pleinement exercer mon militantisme au sein d'une MJC pour soutenir le droit de toutes et de tous à la culture et à l'éducation. Ce qui m'a également plu dans une MJC est son implantation dans un quartier, un lieu de proximité ouvert à tous ! J'aime y passer du temps, notamment à l'occasion des spectacles qui y sont organisés ou pour les fêtes de quartier ou encore tout simplement la journée à la cafétéria.

Cela me permet de rencontrer de nombreuses personnes et en tant que bénévole, mon temps n'a pas de prix. Le rôle du bénévole est de soutenir les professionnels de la MJC en leur faisant confiance et en reconnaissant leur travail. J'apporte également ma contribution aux différents projets en aidant à trouver des moyens concrets pour que les projets se réalisent et soient efficaces. D'une manière plus générale, j'apprécie de pouvoir participer au bon fonctionnement démocratique et transparent de la MJC, ouvrir les portes de la MJC très grandes, aller au-delà et au devant de la population. Rêve de toute militante, je suis là pour accueillir, écouter et donner la parole à toutes et à tous, surtout à ceux à qui on ne la donne jamais et qui ne savent pas la prendre ».

Représentant d'une collectivité

Philippe Collomb, directeur de cabinet du Marie d'Annemasse/Conseiller régional (74)

Comment avez-vous pour habitude de collaborer avec les MJC présentes sur votre collectivité ?

« La commune d'Annemasse compte 30 000 habitants et 3 MJC dans 3 quartiers différents. Les discussions entre la ville et les MJC se font à différents niveaux. Avant, il y avait une convention entre la ville et la Fédération et une autre entre la ville et les 3 MJC. Aujourd'hui, le maire a fait le choix de tenir une convention tripartite pour que tous aient le même niveau d'information. Parallèlement à cela, dans chaque conseil d'administration de chaque MJC, des élus de la ville sont présents pour faire des points réguliers avec ces interlocuteurs. Aujourd'hui, il n'y a pas de secteur jeunesse au sein de la ville, nous retrouvons cette expertise dans les 3 MJC de la

commune. Les relations que nous entretenons sont donc très importantes, car les MJC sont de réels soutiens dans notre travail pour la jeunesse. En effet, une réforme du périscolaire est en cours, et les MJC sont indispensables dans le processus de définition du nouveau périscolaire sur Annemasse. Nous attendons donc beaucoup des MJC, mais en échange nous leur apportons un réel soutien (notamment grâce aux subventions).

Même si chaque MJC a ses spécificités de par sa situation géographique et son histoire, nous tentons de mutualiser les moyens pour arriver à créer une mission globale à la ville. »

Directrice d'une MJC

Anne-Marie Noret, 60 ans, Directrice de la MJC de Morlaix (29)

Quel est l'intérêt pour une MJC de travailler en réseau, grâce à la Fédération régionale et Confédération nationale ?

« Faire partie d'une MJC en Fédération, c'est pour moi l'opportunité de me sortir du terrain. Trop prise dans l'action et les difficultés du quotidien, nous avons souvent du mal à réfléchir. Travailler en réseau me permet d'avoir des échanges avec les autres MJC de ma région sur leur savoir-faire et donc de

faire appel à mes confrères en cas de problème. Ils peuvent ainsi m'apporter une vision extérieure grâce à leur propre expérience, car chaque MJC est différente et développe des projets différents. »

Représentant de La Confédération

Pierre Clouet, administrateur de la Fédération Régionale de Champagne-Ardenne

Comment sont perçues les MJC dans les plus hautes sphères politiques ?

« Pour beaucoup de responsables locaux, en particulier municipaux, les MJC sont perçues comme des acteurs de la cohésion sociale, mais cela dépend bien sûr de la situation et de la position politique des responsables. Ils n'ont pas tous la même vision du rôle des associations ni de ce qu'est la cohésion sociale. Beaucoup d'élus locaux ont tendance à confondre cohésion sociale et paix sociale. Ce qu'ils attendent alors des MJC et d'autres structures assimilables, c'est que les jeunes ne soient pas dans la rue et à partir de ce moment là il n'y a plus de problème pour eux. Leur conception est donc très occupationnelle. Alors que pour nous la notion de cohésion sociale est basée sur une conception éducative. De notre point de vue, faire de la cohésion sociale c'est créer du lien quand il n'y en n'a plus et contribuer à le maintenir quand il y en a. Cela veut dire qu'il y a dans les structures des acteurs bénévoles ou professionnels qui ne se contentent pas d'ouvrir et fermer les portes de l'établissement, mais qui, à partir des activités, favorisent l'écoute et l'échange entre les individus et s'efforcent de valoriser la diversité des individus et des cultures.

Dans ce cas là, il y a un rôle éducatif que beaucoup d'élus ne perçoivent pas toujours. Fâcheusement,

quand les élus perçoivent ce rôle, ils ne sont pas forcément enthousiasmés par l'idée qu'on le joue ! Parfois, ils pensent qu'on en fait plus qu'on ne devrait et souhaiteraient que l'on ne fasse que de l'occupationnel. En résumé, la perception des MJC au plan politique ce sont des acteurs, sans doute utiles, voire nécessaires pour assurer de la cohésion sociale, mais parfois un peu difficiles à maîtriser ou à encadrer. D'où parfois la municipalisation de la structure, ce qui permet d'avoir un personnel « fonctionnarisé » et donc plus dépendants des pouvoirs politiques.

Au niveau de l'État, il faut différencier la vision des employés des services de l'État et celle des personnalités politiques. Nous sommes dans un gouvernement qui n'est pas persuadé de l'intérêt des MJC ou des associations d'éducation populaire en général. La vision politique est plus de l'ordre de la prévention, ce qui amène à privilégier des organisations de type caritatif ou préventif. Le discours des MJC est souvent associé à un discours gauchiste ou pas assez « moderne » au sens libéral. Par contre beaucoup de fonctionnaires dans les ministères ou les administrations déconcentrées ont une vision favorable de l'action des MJC. »

Annexes

Historique des MJC

1944

Au cœur de la libération, la République des Jeunes est fondée à Lyon.

1948

Création de la Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture (FFMJC), sous la présidence d'André Philip.

1969

Préfigurant la décentralisation, plusieurs fédérations se séparent de la FFMJC et créent l'Union des Fédérations Régionales de MJC (UNIREG).

1992

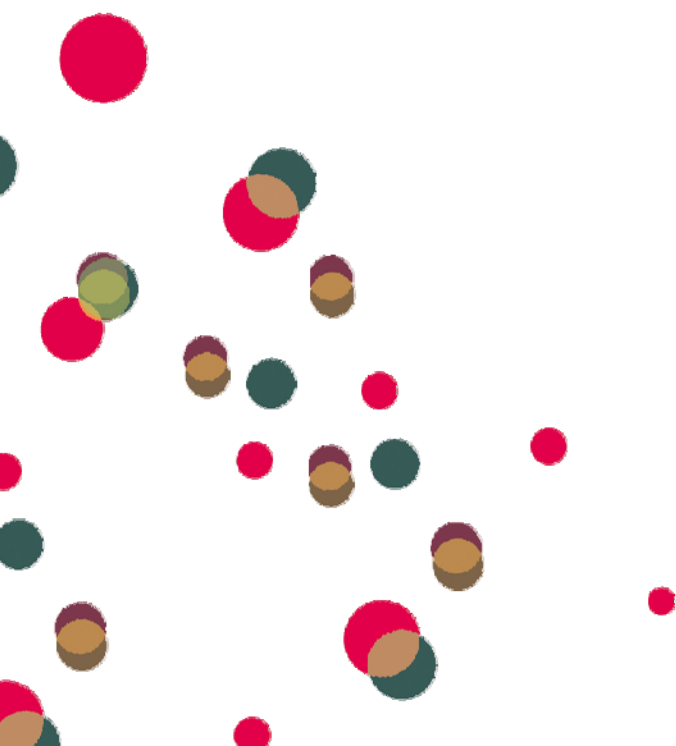
Pour un exercice décentralisé et autonome de leurs responsabilités, d'autres fédérations régionales quittent à leur tour la FFMJC et s'associent au sein de l'AREGES-MJC.

1994

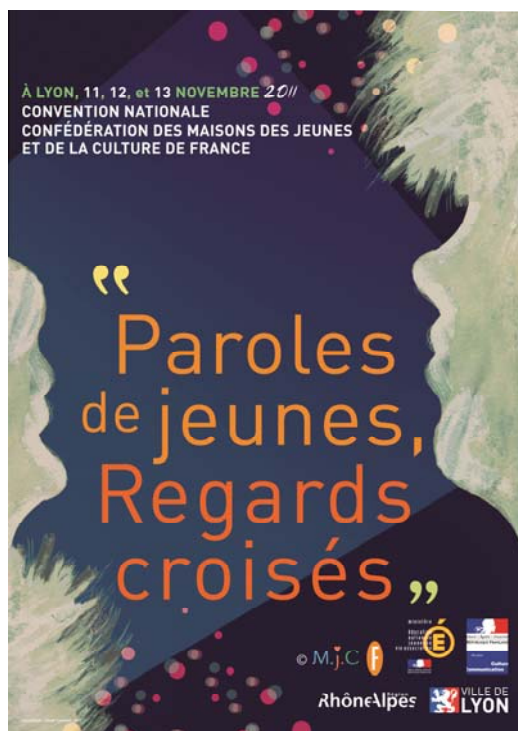
Les fédérations et unions régionales membres de l'AREGES-MJC et de l'UNIREG signent la Déclaration des Principes à Toulouse, et créent la Confédération des MJC de France (CMJCF).

1999

L'AREGES-MJC et l'UNIREG opèrent leur fusion au sein de la Confédération des MJC de France.



Programme détaillé de la Convention



Vendredi 11 novembre

Accueil des jeunes de toute la France dans les MJC de l'agglomération lyonnaise en fonction de leurs pratiques artistiques/culturelles. Concerts de rock, spectacles de slam et de hip hop, cirque, théâtre... autant d'échanges d'expression artistique ou culturelle qui marqueront la première soirée de la Convention.

Samedi 12 novembre

Ouverture par M^{me} Najat VALLAUD-BELKACEM, adjointe au maire de Lyon en charge de la jeunesse et de la vie associative. Intervention de M^{me} Lela BENCHARIF, vice-présidente du Conseil régional Rhône-Alpes en charge de la démocratie participative, de la vie associative et de l'éducation populaire, en présence de M^{me} Sarah BOUKAFLA, conseillère régionale déléguée à la jeunesse.

De 10h à 17h dans les salons de l'hôtel de ville de Lyon,

le foyer public de l'Opéra de Lyon, le Centre Social La Condition des Soies, l'amphithéâtre du Musée des Beaux Arts, les jeunes adhérents, les bénévoles et les professionnels du réseau témoigneront de leur engagement à travers différents plateaux d'expression thématiques.

Le soir à partir de 18h30 un concert sera organisé au Transbordeur de Lyon.

Les régions et la commission internationale prendront en charge et animeront le débat autour des 8 thématiques qui feront l'objet de plateformes le samedi 12 novembre.

Rôle et place des jeunes : comment les jeunes participent à la vie de la cité ?

Comment participent-ils à la vie de la MJC, que ce soit sous des formes institutionnelles ou des formes originales ? Quelle place leur est donnée dans la vie des MJC de façon générale ? Qu'est ce qui doit bouger dans les structures du réseau pour faciliter davantage la participation active des jeunes à la vie des MJC et des territoires ?

Animation Languedoc/Roussillon

L'international

L'Espace « International » de la Convention s'alignera sur les objectifs généraux de la Convention, mais dans une dimension de témoignages lié à des actions ayant une dimension européenne ou internationale, avec une volonté entre autres de valoriser des actions menées par des jeunes volontaires européens dans des dispositifs européens ou nationaux.

Animation commission internationale.

Quand les jeunes s'engagent

Bénévoles, volontaires, engagés associatifs... une réalité qui se confirme 60 ans après la République des jeunes. Pour les MJC, dans le cadre de leur démarche, de leur mission jeunesse, en accord avec les orientations de leur projet associatif, dans l'expression d'une liberté d'initiative possible, c'est une réalité : de multiples parcours de jeunes en témoignent quotidiennement.

Animation Bretagne

Dans sa relation quotidienne avec les jeunes, en quoi l'animateur contribue-t-il à leur engagement ?

Un lieu d'accueil, ouvert à tous et de façon régulière, est une condition essentielle à l'émergence d'initiatives et d'implications de jeunes. Encore faut-il que les équipes d'animation soient soucieuses d'adopter des postures et des méthodes pédagogiques adéquates. Parallèlement, celles-ci doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement spécifique tout en étant soutenues, dans leur démarche éducative, par leurs dirigeants associatifs. Un partage d'expériences autour de la fonction d'accueil doit faciliter la production d'idées, de questionnements et de remises en cause. Mais il s'agit également de dégager de nouvelles pistes de réflexion indispensables à la réactualisation constante des pratiques professionnelles susceptibles de favoriser l'engagement progressif des jeunes.

Animation Midi-Pyrénées

Les pratiques artistiques, d'engagement et de culture

A travers cette thématique il s'agit de montrer la façon dont les pratiques artistiques et culturelles amènent les jeunes à s'engager. En quoi elles sont des espaces d'expression et d'épanouissement personnel ? Comment les MJC sont des lieux de ressources culturelles pour les jeunes ? En quoi culture et jeunesse ont un intérêt réciproque et pourquoi les nouvelles pratiques artistiques se situent entre mode éphémère et valeurs sociétales.

Animation Ile de France

L'action sociale au service des jeunes

Où comment les MJC prennent en compte l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, à travers des actions d'accompagnement et de soutien pour démarrer dans la vie active, surmonter les problèmes d'emploi, de logement, de formation... Comment les MJC collaborent avec les missions locales et autres dispositifs d'insertion ?

Animation Rhône-Alpes.

Les politiques jeunesse

Les politiques jeunesse, des jeunes, mais aussi des élus, des responsables institutionnels seront appelés à témoigner sur leurs actions au quotidien pour que les politiques jeunesse des collectivités territoriales aient une autre ambition que la gestion d'un local jeune. A quelle échelle, avec qui, avec quels financements l'action jeunesse territoriale est menée ? Comment la question de la jeunesse est envisagée dans le cadre de la réforme territoriale ? Comment les jeunes peuvent agir pour faire évoluer les politiques jeunesse des collectivités locales afin que leur engagement soit mieux reconnu et pris en compte à travers le soutien d'activités ?

Animation Alsace

Les parcours de jeunes au sein des MJC

Les participants seront amenés à témoigner sur la façon dont leur engagement dans les MJC a influé sur leur parcours de vie en termes de militantisme, d'autonomie, de valeurs... Quelle place la MJC, sous sa forme classique, laisse-t-elle aux jeunes ? Comment à partir d'un accueil, par la fréquentation de clubs ou d'ateliers, les MJC aident les jeunes à se construire ? L'animation volontaire est-elle un tremplin pour l'engagement des jeunes ?

Animation Picardie et Champagne – Ardenne et Normandie



Dimanche 13 novembre

Le matin retour sur les travaux de la veille, à travers des projections vidéo, des reportages radio, des écrits, un journal, réalisés par des groupes de jeunes et clôture de la Convention.

9h15

Projection d'un film tourné les 2 jours précédents par la MJC Monplaisir de Lyon.

10h

Ouverture de Jean-Jack Queyranne, Président du Conseil Régional de Rhône-Alpes.

10h30

Échange par Skype avec des jeunes du Caire.

11h15

Présentation de la déclaration politique générale de la Convention et discours de clôture du Président.

11h45

Repas pris sur place ou emporté dans les bus directement.

